SE RESPECTER, LUTTER CONTRE LES RISQUES PSYCHO SOCIAUX, ET APAISER LES TENSIONS

Liminaire FO au CSE Réseau | Février 2022

Il s'agit cette semaine du dernier CSE de cette mandature. L'occasion non pas d'exercer un bilan (qui nécessiterait du temps), mais d'effectuer un focus sur un sujet qui a marqué l'actualité de ce Réseau, et encore très récemment.

Il y a quelques jours, en effet, les organisations syndicales étaient invitées à un atelier pour débattre sur ces sujets que sont le respect, ou encore la lutte contre le harcèlement. Dans quel but ? **Préparer la future négociation du nouvel accord Qualité de Vie au Travail, l'un des grands chantiers de cette année 2022.**

Cet accord QVT, nous pouvions être fiers, à France●tv, de l'avoir bâti, signé en 2017 et porté. **Sa mise en œuvre n'a pas toujours été à la hauteur des attentes, et le bilan est mitigé.** C'est une des raisons pour lesquelles, à la fin de septembre dernier, **FO n'a pas signé la prorogation de cet accord.**

Pour l'avenir, il faut que nous réussissions à bien « parler le même langage », et qu'il y ait ainsi moins de risques d'interprétation, de « 2 poids et 2 mesures ».

Et que derrière tous ces débats, il y ait aussi une volonté d'apaisement. Cette volonté doit être partagée par tous, et tous devons prendre conscience qu'il y va de la responsabilité de chacun.

Prenons l'exemple de la situation actuelle sur l'antenne de Grenoble. Nous entendons le besoin d'une majorité des salariés de pouvoir retrouver une situation apaisée et de « pouvoir passer à autre chose ». Alors que l'expertise effectuée par le cabinet CEDAET évoquait notamment le besoin de stabilité, l'antenne a vécu, et vit encore en ce moment une valse de rédacteurs en chef et adjoints. Alors que de nouveaux encadrants vont donc arriver et qu'une nouvelle histoire va s'écrire, il est important que ce collectif puisse se donner les meilleures chances pour réussir à bien négocier les virages qui l'attendent. Et ils sont difficiles, ces virages. Déjà, parce qu'il s'agit d'un territoire de montagne, avec des temps de trajets parfois très longs et des conditions de tournage certes magiques mais parfois éprouvantes… Mais aussi parce que les équipes sont fatiguées des conséquences d'un flux tendu qui s'est accentué, et où le manque d'effectif se fait particulièrement sentir. Oui, pour toutes ces raisons, France 3 Alpes fait partie des lieux où il est prioritaire de renforcer les moyens humains.

Évidemment, il ne s'agit pas pour autant de négliger la réalité d'événements survenus : ils ne doivent pas être banalisés…et ils ne le sont pas ! Nous savons que tous les sujets, y compris les plus récents, ont fait l'objet d'une objectivation : plusieurs réunions ont été organisées afin de clarifier les choses, et afin de faire en sorte qu'elles cessent. Après, est-ce que cela valait sanction ? Oui, peut-être ! Ou peut-être pas ! Le plus urgent sur ces sujets est de réussir à « parler le même langage » partout…et cela, ça n'est pas local. Ce n'est pas non plus un sujet limité au Réseau mais bien à l'entreprise.

Bureau syndical Force Ouvrière – Pièce R2811 - 01.56.22.54.40/43.76
7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15

Pour réussir à déterminer sans risque d'ambiguïté ce qui nécessite juste un « rappel aux bonnes règles » et ce qui vaut sanction. Et, dans ce dernier cas, quels niveaux de sanctions, afin qu'elles soient proportionnées à la réalité de faits avérés, ce qui n'est pas toujours le cas. Et applicables partout, dans les mêmes proportions, lorsqu'il s'agit de circonstances semblables !

Tout cela, il faudra trouver la bonne façon de l'exprimer dans le prochain accord QVT. Ne pas oublier non plus, comme l'a bien expliqué le cabinet venu s'exprimer sur ce sujet la semaine dernière dans cet atelier, qu'il est nécessaire de respecter un « principe de symétrie et d'équité totale » ! Il y aura d'autres occasions pour se le rappeler.

Enfin, l'apaisement, c'est aussi ce que l'on pourrait proposer aux équipes qui s'investissent sur le numérique : il y a besoin en effet de nous apporter un éclairage sur l'état du projet de proximité avec Radio France. Car un mois s'est écoulé depuis la dernière fois où ce projet a été traité. Nous avons constaté qu'il n'était pas à l'ordre du jour de ce CSE. Peut-être le sera t'il la semaine prochaine, lors de la prochaine CASAR (commission de suivi de la régionalisation)... Alors que nous sommes désormais à un mois de l'échéance fixée par la ministre de la culture, beaucoup de questions se posent, et notre inquiétude est donc compréhensible : **que prévoyons-nous de faire exactement, et avec quelle organisation ? Quelle sera notre place, pour nous, les salariés France●tv pour y produire quels contenus ?**

Nous savons que si l'objectif est toujours cette grande proximité, adaptée aux attentes de chacun, cela est très ambitieux, mais nécessite des moyens en lien avec cette ambition.

Paris, le 16 février 2022